Le Conseil général des Deux-Sèvres devrait-il renforcer son action sur le développement économique local ?

mercredi 1er février 2012, par lpe

C'est dans le cadre de la session publique de vote budgétaire du 30 janvier que cette question du rôle du Département dans le développement économique local a été posée par Hervé de Talhouët-Roy, Conseiller général du canton de Thénezay : au chapitre purement économique, un budget d'investissement 2012 de seulement 341500 € (212000€ pour CALIXIS, pôle d'expertise du risque et 161500€ pour Deux-Sèvres Initiative), soit 0,66% des dépenses globales d'investissement de la collectivité fixées à 51,4 millions d'euros pour l'année.

"*Quel est le projet départemental de développement économique ? Faudra t-il attendre que nos entreprises soient intégrées dans la biodiversité pour être reconnues ? (...)* " c'est ainsi qu'Hervé de Talhouët-Roy (élu de l'opposition) interpelait le Président Gautier, lequel a répondu " *Je rappelle que le Conseil général n'a pas intrinsèquement la compétence économique ; de ce fait, nous ne pouvons intervenir qu'en lien avec le Conseil régional. De plus, la difficile conjoncture que nous traversons nous oblige à nous recentrer sur nos compétences premières. Je rappelle que la réforme de la taxe professionnelle a généré une perte de revenus pour notre collectivité de l'ordre de 1 à 1,5 million d'euros par an. Notre action sur l'économie locale est indirecte - toute aide directe aux entreprises serait insuffisante pour créer un levier significatif - nous intervenons en soutien aux projets des territoires, sur le schéma de très haut débit, sur l'insertion (plus de 33 millions d'euros de notre budget de fonctionnement).* "

Le débat étant ouvert, Jean-Marie Morisset (élu de l'opposition, canton de Mazières en Gâtine), soulignait que " *si on regarde les départements voisins : Vendée, Vienne, Charente… Le développement économique est clairement inscrit dans leurs actions ; le développement économique doit donc demeurer une compétence essentielle du Département* "

Johnny Brosseau (élu de la majorité, canton de Cerizay) ajoutait que " *l'interrogation première des chefs d'entreprise aujourd'hui, c'est leur carnet de commandes, le Conseil général peut alors leur apporter une réponse avec une dynamique de travaux dans les collèges, les routes, le logement social* "
L'échange devait se conclure par le mot du Président Gautier, informant l'assemblée de la mise en place récente d'un groupe de travail avec les chambres consulaires et le Conseil général sur l'image du département des Deux-Sèvres .

Cet échange s'est achevé par une abstention des élus de l'opposition sur le vote de la partie strictement économique du budget 2012.

Quelques repères sur ce budget 2012 :
- Budget primitif 2012 : 384 766 000 €
- Nouveau cycle d'investissements de 150 millions d'euros sur 3 ans (2012-2014) ; 51,4 millions d'euros en 2012 (en intégrant les travaux en régie).
- Postes les plus importants en investissement : routes (21,414 millions d'euros +13%), bâtiments (collèges... 10,152 millions d'euros +9,9%), environnement, agriculture (7,458 millions d'euros +12%), appui aux territoires (6,863 millions d'euros +14%).
- Encours de la dette au 31/12/2011 : 189,682 millions d'euros
- Pression fiscale par habitant : 137 € (moyenne de la strate 250000-500000 habitants : 194 €).

Pour prolonger le débat, vous pouvez participer à ce sondage :